

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1964)
Heft: 12

Artikel: La traversée de la rade de Genève : urbanisme, politique et information
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026839>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La traversée de la rade de Genève Urbanisme, politique et information

Information

Du 7 au 25 mars 1964, une exposition publique a eu lieu à Genève, organisée par le Département des travaux publics, et dont le thème était « la traversée de la rade ».

Six solutions différentes de traversée étaient proposées, soit quatre ponts et deux tunnels, situés selon trois axes différents: aval, intermédiaire et amont. Les données sur lesquelles sont fondées les études ont été établies par la Commission d'urbanisme (commission consultative de douze experts, présidée par le chef du Département des travaux publics, disposant d'un bureau d'études permanent d'une dizaine de collaborateurs). Les études ont été conduites par le service technique du Département en collaboration avec 25 bureaux, entreprises et experts de Suisse (Genève, Bâle, Lausanne) et même de l'étranger (Toulon, Paris, New-York).

Chaque solution était accompagnée d'un texte décrivant les avantages et les inconvénients et faisant intervenir les critères suivants : technique, temps d'exécution, coût, urbanisme, circulation, esthétique, etc.

Le but de l'exposition était d'informer la population genevoise de l'état d'avancement des études relatives au tracé de la route express urbaine (ouvrage subventionné à 65 % par la Confédération) sur le territoire du canton de Genève. Le but semble largement atteint. Plus de 20 000 personnes ont visité l'exposition. Près de 2000 personnes ont répondu à un sondage d'opinion organisé par le journal « La Suisse » qui consacre, depuis la fin de l'exposition, de nombreuses pages à la publication des lettres de lecteurs. On ne peut que se réjouir de cette large politique d'information. Elle touche juste. Mais est-elle complète ?

Deux justifications de la traversée

Avant de savoir si la traversée de la rade doit se faire par un pont ou un tunnel, en aval ou en amont, il faudrait être certain de sa nécessité. Cette nécessité, elle résulte, nous dit-on, de deux données. Les comptages de circulation qui montrent la nécessité de dégager les ponts du centre de la ville pour doter Genève d'une grande ceinture (enquête Biermann).

D'autre part, la traversée telle qu'elle est prévue se justifiera par le développement urbain intensif de la rive gauche dans la région Chêne-Vandoeuvres-Cologny. C'est une des idées de base du plan directeur dressé par la Commission d'urbanisme et présenté au public en avril 1963. Or ce développement est-il favorable et sera-t-il réalisable ?

Fragilité du plan directeur

Le principe de base ayant servi à l'établissement du plan directeur pour une population de 700 000 habitants est de rétablir l'équilibre du développement de l'agglomération de chaque côté du lac — alors qu'elle a plutôt tendance à s'étendre dans la direction du sud-ouest — d'une façon radio-concentrique. Nous pensons que les arguments soutenant cette hypothèse sont fragiles, à cause de la faiblesse de l'appareil législatif qui devrait permettre d'assurer le développement tel qu'il est prévu par le plan directeur.

A ce sujet, il est bon de rappeler l'une des rares études d'urbanisme entreprises à Genève: « Rapport général de la commission d'études pour le développement de Genève », 1948, par un groupe mandaté par le Département des travaux publics. Les prévisions et le plan directeur recommandés par ce rapport sont devenus très rapidement caducs et, vingt-cinq ans après, la réalité est tout autre que ce

qu'il avait prévu. Exemples: capacité maximum du canton : 300 000 habitants alors qu'actuellement on parle de 800 000 ; restructuration des quartiers existants alors qu'on a continué à reconstruire sur les données urbanistiques de 1850 ; extension de la zone urbaine dans les quartiers de Champel et Malagnou alors que ces quartiers sont toujours des quartiers de villas; création d'une cité satellite à Peney près de la voie fluviale, cité qui n'existe toujours pas; etc. Et quel est l'urbaniste qui aurait pu prévoir la création de la cité satellite de Meyrin cinq ou dix ans à l'avance ?

Divers développements possibles

Le développement radio-concentrique de la ville est une possibilité. Mais il en est d'autres que l'on ne peut écarter à priori. Pourquoi Genève ne se développerait-elle pas uniquement sur la rive gauche du lac, à Cologny et Collayes-Bellerive ? Pourquoi ne pourrait-on pas concentrer les nouveaux développements en une cité satellite dans la région de Jussy et de Russin ? Pourquoi pas un développement en fuseaux ou en croix ou linéaire dans la région sud-ouest ?

En fait, ces problèmes ne sont pas posés parce qu'ils ne sont pas sérieusement étudiés et ils ne sont pas sérieusement étudiés parce que les solutions que l'on trouverait théoriquement, ne pourraient pas, il faut bien le dire, être réalisées. Deux chiffres sont significatifs. La commission d'urbanisme a mis environ un an pour établir un plan directeur qui sera valable pour 800 000 habitants, prétendument jusqu'à l'an 2000, plan qui représentera, lorsqu'on passera à l'exécution, un montant global d'investissements dans les constructions d'environ 30 milliards, et l'on a mis un an aussi pour étudier la traversée de la rade qui représente un investissement cent fois plus faible (140 à 200 millions).

Les études théoriques à grande échelle sont rapidement menées parce qu'on connaît leur fragilité inévitable. Et toute l'attention est concentrée alors sur les problèmes de circulation qui s'imposent comme immédiatement impérieux.

Une information au service d'une politique

Si nous souhaitons que l'information soit étendue aux données de l'urbanisme, ce n'est pas pour que soient établies devant l'opinion des maquettes de cités futuristes, mais pour que la population, prenant conscience de l'importance de l'urbanisme, les moyens mis à la disposition des pouvoirs publics soient perfectionnés.

Or Genève est le seul canton suisse (suivi depuis peu et partiellement par Vaud) disposant d'un outil précieux : un plan de zones avec des zones agricoles au sens strict. Voilà l'outil que l'on pourrait perfectionner. L'étape suivante devrait être l'achat de terres par la collectivité dans toutes les zones agricoles destinées à être déclassées pour devenir zones urbaines. S'il peut décider de l'affection des zones, si de surcroît il était propriétaire du terrain là où l'on doit bâti (terrain qui serait mis à disposition des constructeurs sous forme de droit de superficie) l'Etat, de manière active, pourrait modeler effectivement le développement du canton.

C'est pourquoi nous aimerais qu'après le succès de l'information sur la traversée de la rade (qui a, il est vrai, une importance sentimentale et esthétique évidente), deux ou trois variantes du développement de Genève soient présentées à la population. Encore une fois, le but ne devrait pas être d'arrêter une solution, ce qui ne ferait que déclencher la spéculation sur les terrains privés, mais de montrer à quelles conditions et par quels moyens ces projets pourraient être menés à bonne fin.

Les marches anti-atomiques: éloge des moyens du bord

Tout en signant avec le reste de l'équipe l'article de D. P. N° 11, consacré à la marche Lausanne - Genève, où était discutée une certaine religiosité des manifestations anti-atomiques et où étaient analysées les données d'une lutte contre la dissémination des armes nucléaires, Gaston Cherpillod a désiré attaquer le problème sous un autre angle. D'où cet article personnel.

D. P.

Ritualisme

Concédons-le : les marches anti-atomiques tiennent de la procession. Cela peut gêner. Mais qui au juste ? Pas les chrétiens, furent-ils protestants. Les autres ? Hormis une poignée d'intellectuels cohérents, existent-ils ? Les gens qui ne croient pas à la vie éternelle se marient au temple, baptisent leurs enfants et se font enterrer religieusement. Qu'il convienne de regarder d'un œil critique tout cortège, d'accord : le rite au mieux, le folklore au pis, guettent ce genre de manifestation. A cet égard, le défilé anti-atomique pascal a d'illustres ancêtres : les cortèges du premier jour du mois de Marie, que parfois et plus justement on dénomme : Fête du premier mai. Aux fortes tensions succède le calme plat. L'œil rouge vire au muguet (blanc).

Le monde des idées

Le Bien, la Vie - la Mort, le Mal : la marche pascale se meut dans le monde des idées métaphysiques. C'est une faiblesse, sans doute. C'est la revanche aussi de l'irrationnel, pourchassé dans tous les secteurs de la pratique. Dieu me rappelle invinciblement, révérence parler, la pie de Zamacois : on le flanque à la porte, il revient par la fenêtre. Vous n'en voulez plus du Père Céleste ? Il changera de défriche : l'Humanité, la Science, la Vie, tous travestis du grand Absent. La lutte anti-atomique revêt ça et là des formes parareligieuses. Il ne faut ici ni se fâcher ni sourire. Où la politique a buté sur un constat d'échec, la mystique reprend du poil de la bête. Régession ? Dériosoire sursaut d'une espèce déjà condamnée ? Ou simple fourvoiement ? Mais pour se fourvoier, il faudrait qu'il y ait un chemin. La politique, pour l'instant, n'en trace aucun. Qui sait ? Les marches, ces démonstrations conjuratoires qui s'adressent à Dieu ou, si l'on préfère, à la Conscience Humaine, et qui sont des actes de foi, préfigurent peut-être un nouveau type d'action.

Défense de l'utopie

Marcher, rêver, prier : des synonymes ? A peu près. Le rêve, c'est l'esprit aux champs, et les poètes, ces psychiatres de l'an 2100, vous en donneront pour rien la clé. La prière, pareil : ni effusion sentimentale, ni tentative d'extorsion de fonds au Père qui est aux Cieux, elle prépare le croyant à se réinsérer dans le quotidien.

La lutte pour le désarmement général ressort maintenant à l'utopie. Le réaliste, sage, tient compte du donné : mais il est fasciné par lui. Il vit au jour le jour, avec son temps, avec la bombe. Ce n'est pas de toute évidence un sot, un réactionnaire, un belliciste. Mais il se résigne vite. Parce qu'il a le nez collé sur le présent, il doute, moins du futur en vérité que du potentiel. Une chose l'efface : qu'on mise sciemment sur un possible aux chances fort aléatoires.

Je n'aime pas l'analogie : ce procédé dispense de la réflexion. Pourtant, avant qu'il ne s'incarne dans l'histoire, le socialisme a été ce spectre qui hantait l'Europe. Le désarmement général est un fantôme. Industriels et gouvernants, pour le moment, l'exorcisent. Les peuples lui conféreront — peut-être — la grâce d'exister.

Gaston Cherpillod.